



# Enquête auprès des responsables du crédit

sur les pratiques de prêt aux entreprises au Canada

Résultats de l'enquête du 4<sup>e</sup> trimestre de 2010

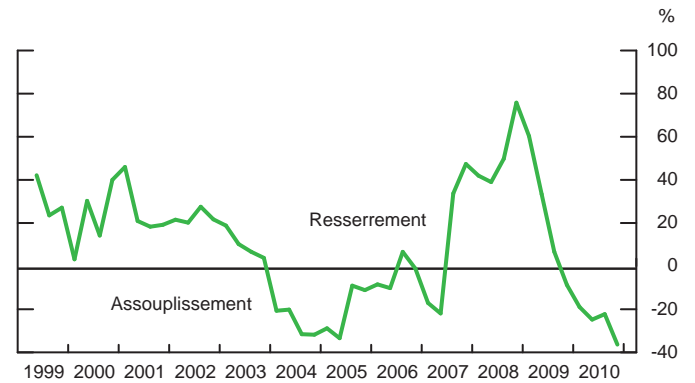
Vol. 3.4, 10 janvier 2011

La présente enquête porte sur les changements survenus dans les pratiques de prêt aux entreprises au quatrième trimestre de 2010.

- Les résultats de l'enquête font état d'un assouplissement général des conditions du crédit au quatrième trimestre (**Graphique 1**). Cet allègement est manifeste dans les modalités tant tarifaires que non tarifaires des prêts aux entreprises (**Graphique 2**). À noter que le solde des opinions révèle uniquement le sens du changement dans les conditions; il ne donne pas d'indication quant à l'ampleur de celui-ci.
- L'amélioration des normes d'octroi de prêts continue de se généraliser parmi les catégories d'emprunteurs. Dans le cas des grandes sociétés, elles se sont assouplies pour un sixième trimestre de suite. Pour ce qui est des sociétés commerciales, les résultats indiquent un assouplissement net notable des modalités tarifaires et non tarifaires pour un deuxième trimestre d'affilée. Les conditions générales du crédit aux petites entreprises se sont allégées au quatrième trimestre, après être restées inchangées au trimestre précédent.
- De l'avis des répondants, l'intensification de la concurrence que se livrent les prêteurs entre eux, l'amélioration des perspectives économiques et le redressement de la situation dans certains secteurs demeurent les facteurs déterminants du relâchement des conditions du crédit.
- Le solde des opinions relatif à la demande de crédit de la part des entreprises a crû au quatrième trimestre. Cette augmentation nette est attribuable dans une large mesure aux grandes sociétés, en raison principalement des fusions et des acquisitions. En ce qui concerne les petites entreprises et les sociétés commerciales, la hausse du solde a été plus modeste.

## Graphique 1 : Les conditions de prêt aux entreprises non financières canadiennes se sont encore assouplies...

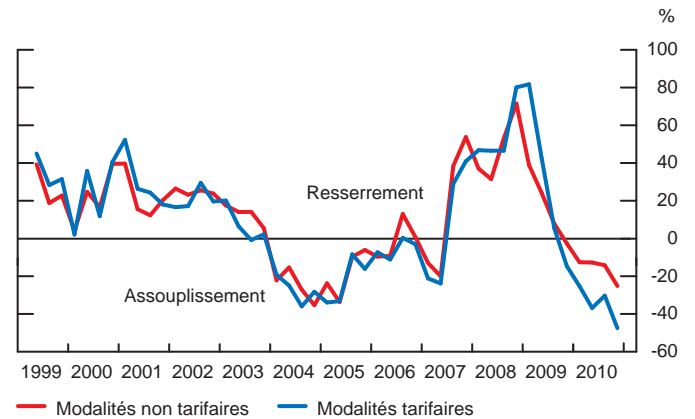
Solde des opinions concernant les conditions générales du crédit aux entreprises\*



\* Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement. Un solde positif implique donc un resserrement net des conditions du crédit. Le graphique présente la moyenne des soldes des opinions concernant les aspects tarifaire et non tarifaire des conditions du crédit.

## Graphique 2 : ... pour ce qui est des modalités tant tarifaires que non tarifaires

Solde des opinions concernant les modalités tarifaires et non tarifaires des prêts\*



\* Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement.

Nota : Chaque série représente la moyenne simple des soldes des opinions pour les petites entreprises, les sociétés commerciales et les grandes sociétés.

L'enquête auprès des responsables du crédit sert à recueillir des renseignements sur les pratiques des grandes institutions financières canadiennes en matière de prêt aux entreprises. Elle vise en particulier à sonder les répondants concernant l'évolution des modalités tarifaires et non tarifaires des prêts ainsi que sur des questions d'actualité qui intéressent la Banque du Canada. L'enquête, qui est toujours menée vers la fin du trimestre pour lequel les résultats sont présentés, a été réalisée entre le 6 et le 10 décembre 2010. Pour en savoir davantage, consulter le site Web de la Banque du Canada à l'adresse <http://www.banqueducanada.ca/fr/slos/index.html>.

Les résultats de l'enquête constituent un condensé des opinions exprimées par les répondants et ne reflètent pas forcément le point de vue de la Banque du Canada.